

+ Les avantages de la MPOSS

- + Une cotisation unique pour les + de 70 ans
- + Pas de questionnaire médical
- + Courts délais de remboursements
- + Accès direct aux soins
- + Pas d'avance de frais grâce au Tiers-Payant National
- + Des conseillers à votre écoute pour répondre à chacune de vos questions
- + Facilement joignable, disponible et réactif
- + Une assistance à domicile



Le choix de la solidarité

Pour diminuer, voire supprimer votre reste à charge, la MPOSS a imaginé pour vous **3 contrats surcomplémentaires** en complément de votre garantie.

Contactez un conseiller pour plus de renseignements.



Protéger ses proches des imprévus

Pour se protéger ainsi que ses proches en cas d'incapacité de travail ou de décès, la MPOSS propose au choix **3 garanties décès**.

Contactez un conseiller pour plus de renseignements.

Avec ma mutuelle
la vie est solidaire
> GARANTIES GROUPEO

Nos meilleures garanties

TARIF GROUPE NOUS CONSULTER

NATURE DES SOINS	Groupeo	Groupeo +	Groupeo Confort
HOSPITALISATION MÉDICALE ET CHIRURGICALE			
Base de remboursement SS + MPOSS			
Frais de séjours - Honoraires OPTAM (1)	100%	125%	150%
Frais de séjours - Honoraires non OPTAM	100%	105%	130%
Transports	100%	100%	100%
Forfait journalier	100% *	100% *	100% *
Chambre particulière	50 € (2)	55 € (2)	60 € (3)
Lit accompagnant (enfant - de 16 ans)		300 €/an	400 €/an
Acte de chirurgie OPTAM	100%	150%	200%
Acte de chirurgie non OPTAM	100%	130%	180%
SOINS COURANTS			
Consultations - Visites - Actes techniques médicaux OPTAM	100%	150%	200%
Consultations - Visites - Actes techniques médicaux non OPTAM	100%	130%	180%
Auxiliaires médicaux - Analyses - Radiologie	100%	125%	150%
Pharmacie (vignettes orange incluses)	100%	100%	100%
DENTAIRE DEVIS PRÉALABLE OBLIGATOIRE EN DENTAIRE			
Soins dentaires	125%	125%	125%
Prothèses dentaires remboursées SS	125%	250%	400%
Intermédiaire de bridge remboursé SS			
Parodontologie		50 €/an	150 €/an
Implant		200€/implant (8)	400€/implant (9)
Orthodontie acceptée	125%	200%	300%
Orthodontie refusée	75 €/an	150 €/an	350 €/an
OPTIQUE DEVIS PRÉALABLE OBLIGATOIRE EN OPTIQUE			
Monture seule (4)	40 €	150 €	120 €
Équipement optique : Monture + verre(s) ou verre(s) seul(s) (4) :			
- simple	150 €	280 €	400 €
- complexe	250 €	330 €	450 €
- très complexe	300 €	380 €	500 €
Lentilles acceptées ou refusées	100% + 60 €	100% + 110 €	100% + 180 €
Kératotomie (chirurgie réfractive de l'œil)			250 €/œil
APPAREILLAGE			
Orthopédie et Prothèses médicales	100%	150%	200%
Prothèses Auditives	100%	100% + 300 €/prothèse	100% + 500 €/prothèse
AUTRES PRESTATIONS			
Cure thermique acceptée (hébergement et transport) (5)	100%	100% + 120 €	100% + 200 €
Allocation naissance (naissance ou adoption) (6)	100 €	125 €	150 €
PRÉVENTION			
Médecine douce**		25 €/séance 3/an	25 €/séance 4/an
Pédicure - Podologue		30 € /an	50 € /an
Ostéodensitométrie		40 €	50 €
Vaccins non remboursés	50%	50%	50%
Contraception	40 €/an	50 €/an	60 €/an
Pack prévention***			70 €/an
Vie sans tabac			70 €/an
ASSISTANCE À DOMICILE (7)	incluse	incluse	incluse

Les remboursements MPOSS interviennent dans le cadre du parcours de soins coordonnés dans la limite des frais réels, en complément de ceux du régime général de la sécurité sociale et de tout autre organisme.

Tous nos forfaits s'entendent par année civile et par bénéficiaire. Aucune Franchise ne sera prise en charge.

* Durée illimitée. ** MÉDECINE DOUCE : ostéopathie, homéopathie, chiropractie, acupuncture, mésothérapie. *** PACK PREVENTION : ergothérapie, dépistage des troubles de l'audition ou du langage par orthophoniste, autotensiomètre, test hémocult, vaccin cancer col de l'utérus, diététicien.

(1) OPTAM et OPTAM-CO (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée et Option Pratique Tarifaire Maîtrisée Chirurgie et Obstétrique). Anciennement CAS. (2) 45 J en psychiatrie et 90 J en médecine. (3) 60 J en psychiatrie et 120 J en médecine. (4) Un remboursement tous les 2 ans (année civile). / Un remboursement par an si changement de correction. / Un remboursement par an pour les enfants (- de 18 ans). (5) Hors frais administratifs. (6) Si l'enfant est inscrit dès la naissance. (7) Non cumulable avec la surcomplémentaire. (8) Limité à 2 fois par an. (9) Limité à 3 fois par an.

POUR VOS QUESTIONS SUR VOS CONTRATS MPOSS

- Par téléphone : **05 61 52 62 50**
- Par e-mail : contact@mposs.fr
- Dans votre agence :
174 av. des Minimes 31200 TOULOUSE
 BARRIÈRE DE PARIS

POUR DES CONSEILS SANTÉ

- Composez le **3935**
Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe
- Communiquez le code mutuelle : **8414**
- En savoir plus :
www.prioritesantemutuelle.fr

POUR JOINDRE L'ASSISTANCE À DOMICILE

- Composez le **05 49 34 82 63**
Prix appel local à partir d'un poste fixe
- **24h/24 - 7j/7**

www.mposs.fr

MPOSS - Siège social : 174 avenue des Minimes - 31200 TOULOUSE

Tél. : 05 61 52 62 50 - Fax. : 05 62 26 61 28 - E-mail : contact@mposs.fr | Mutuelle soumise au livre II du code de la Mutualité - Inscrite sous le n° 776 950 602